

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 29 (1957)

**Heft:** 5

**Artikel:** Villes nouvelles, formes nouvelles

**Autor:** Werner, Max

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124626>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

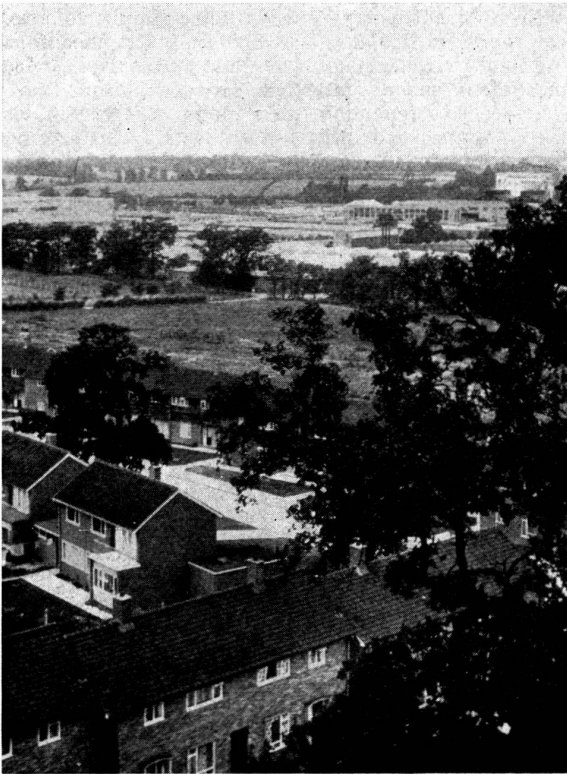
# VILLES NOUVELLES, FORMES NOUVELLES

(Conférence de M. Max Werner, architecte, à l'assemblée générale de la Section zurichoise de l'USAL.)

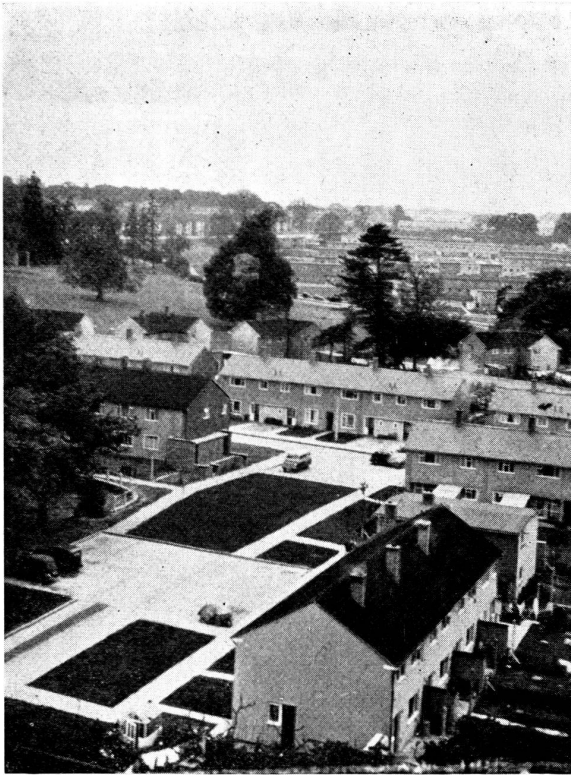
La ville, selon les anciennes conceptions, s'étendait sans ordre et dans tous les sens.



Panorama depuis la maison-tour unique de Crawley New Town, sur le quartier industriel, au-delà de la ceinture verte.



J'ai essayé d'attirer votre attention sur les nouvelles tendances de développement dans la construction des villes, au moyen de la juxtaposition de plus de quarante paires de photographies. La désignation du terme « ville » ne signifie pas un nombre de mille ou même d'un million d'appartements, un tas, ou une mer désordonnée de bâtiments, mais plutôt ce qui existe dans une forme qu'on pourrait presque qualifier d'éthérée autour de ces maisons et qui conditionne l'existence de ses habitants. La ville est le lieu qui, sciemment ou inconsciemment, a été créé en dehors de l'habitation pour s'y joindre. Les formes d'une ville sont un symptôme et un symbole incontestables et indéfectibles de la vie en commun des êtres humains. Si cette vie en commun naquit autrefois des bourgades, des monastères et des villages, ceux-ci peuvent être remplacés sans aucun doute par les grandes villes, avec leurs artères pour la circulation, leurs édifices et leurs installations. Les villes sont, ce qu'elles étaient d'ailleurs déjà au temps des centres de marchés, des centres de consommation et ce n'est pas par hasard que les « Shopping Centers » modernes et les parcs publics (Disney Land) ou les centres d'investigation font partie des objectifs les plus frappants du développement des villes modernes, à côté d'aéroports et de parcs à autos. De même qu'il y a ici et là un « Château-Neuf » ou un « Pont-Neuf » émanant de temps anciens, il existe des « Villeneuve » (Neustadt, Neuenstadt) qui, à leur tour, datent de plusieurs siècles. Il y a des plans de villes idéologiques bibliques (Ezéchiel 48) ; des expressions telles que « la nouvelle ou l'ancienne Babylone » évoquent automatiquement des images très précises du développement soit fallacieux, soit exagéré d'une ville. Les termes frappants et modernes de la vie courante tels que « calamité de la circulation », « cala-



Immeubles d'habitation dans leur zone de verdure.

mité des égouts », « difficultés de la distribution d'énergie », « pénurie d'espace », « surpopulation », « inflation des prix de terrains », ainsi que l'emprise croissante des exigences modernes de la vie citadine, démontrent que ce ne sont pas uniquement des détails qui ont fait chanceler l'équilibre d'une période pour entrer en mouvement dans une autre.

La priorité qui incombait longtemps aux nations européennes dans le domaine de l'organisation édilitaire est momentanément déclinante, par suite d'inaptation en créations de villes habitables. Ce n'est pas un malheur de voir des plans conçus dans le cadre de buts et de programmes sociaux, dépassés par de nouveaux plans, mais ce fut toujours un malheur de ne trouver aucun

programme du tout, ni aucune idée du tout, de ce que nous avons de communément important dans la vie citadine. La vie peut être ennuyeuse, oisive, fatigante, sans joie, ou elle peut être attrayante, exaltante, progressive et gaie. Et soit l'un, soit l'autre de ces deux aspects, on le dénote avec une certaine sûreté dans l'image caractéristique d'une ville. Cette appréciation découle plutôt de ce qu'il y a d'impondérable dans l'air et le paysage, dans le climat ou le milieu, que des habitations elles-mêmes. C'est surtout à ses espaces libres, à ses parcs et promenades publiques que l'on peut évaluer le niveau, le degré social, le standard de vie d'une ville. Que serait la Bahnhofstrasse à Zurich, en dépit de ses vitrines mondialement renommées, sans arbres, sans le lac à son extrémité supérieure et sans l'aménagement de la place en pointe à son extrémité inférieure?

On remarque un développement mondial dans la disposition des villes et dans ses formes nouvelles ; c'est ainsi qu'à la place d'un réseau compact de ruelles étroites et tristes d'une part, et de quartiers éparpillés, désordonnés, ennuyeux et inadaptés au paysage, d'autre part, on constate une façon de construire rationnelle, sciemment concentrée, étudiée en profondeur et en hauteur, avec de grands corps de bâtiment harmonieusement proportionnés. Des constructions à toits plats forment un contraste voulu avec de grandes maisons. En Suisse, le développement qui prit son essor dans les ruelles étroites et entrelacées n'a jamais pu adopter le système grandiose, mais aussi fastidieux du motif de l'échiquier des cités coloniales, à cause du terrain fortement accidenté. On y peut uniquement entrevoir dans un délai calculable une uniformité imposée par un système de construction exigeant certaines distances et un certain nombre d'étages. De nouveaux exemples de constructions importantes, créées avant tout dans un but social, prouvent qu'en Suisse, on peut incontestablement concourir avec les nouvelles conceptions des villes et habitations étrangères, en ce qui concerne la qualité. Quant à la quantité des bâtiments et à leurs proportions, elles dépendent davantage de la structure restreinte de notre pays que de notre simple volonté. A ce propos, on imagine facilement et à tort chez nous qu'un temps viendra bientôt où il n'y aura plus d'espace pour contenir soit des quartiers, soit des maisons familiales, idée très répandue qui s'appuie surtout sur les hausses chroniques de prix de terrains. Et pourtant, on n'évalue qu'à un dixième de la superficie du canton de Zurich apparemment surpeuplé, la surface comprise comme terrain de construction et encore, dans ce dixième, les constructions proprement dites, n'en

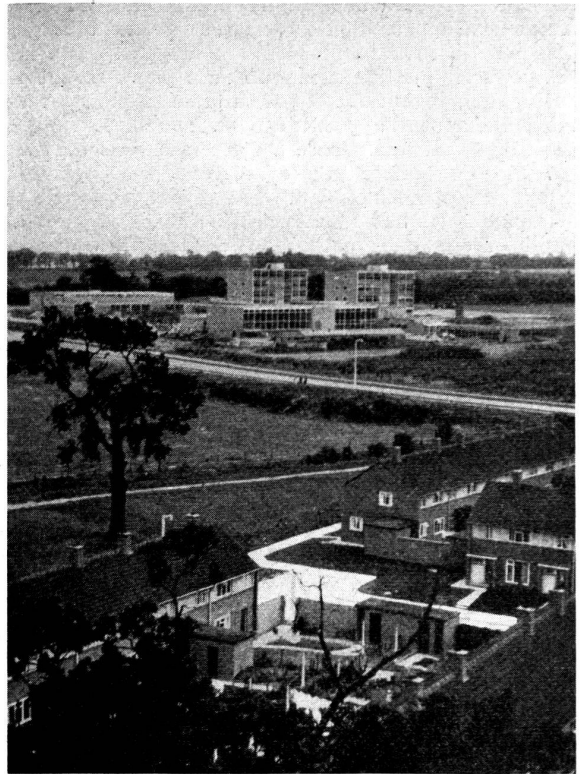


La forme spacieuse et variée d'une nouvelle cité d'habitation.

occupent en fait qu'un cinquième ; il y a dans les villes modernes des points de cristallisation destinés à leurs industries et à la circulation, alors que ces points avaient jusqu'alors une forte tendance à se concentrer dans les grands centres. De toute façon, mais non sans un effort particulier, on en viendra au temps où l'on se rendra compte que ces masses de bâtiments avec toutes leurs calamités ne sont ni conformes à la nature, ni économiques. Les photos de Harlow Nex Town, une des dix villes érigées dans la périphérie de Londres, de 60 à 80 mille habitants chacune, prouvent qu'il existe effectivement de nouvelles formes de villes qui sont vraiment organiques et conçues dans des dimensions irréprochables, contrairement aux villes sans limites, soi-disant « organiques » et s'étendant toujours plus loin. Les photos ne reflètent en réalité qu'une faible impression de l'harmonie parfaite de ces habitations et de leur ajustement dans le paysage à parcs de l'Angleterre, et c'est surtout sur place que ces villes font l'effet d'une révélation au visiteur.

Même dans le cas où une courte visite ne donne pas le temps de s'orienter définitivement sur la vie et l'habitation en commun de ces êtres vivant dans des villes créées à la mesure de leurs besoins, seules les routes absolument libres de circulation pour les écoliers donnent déjà une idée sur la réalisation de telles conditions humaines dans la construction d'une ville. Les préliminaires de l'histoire de ces nouvelles villes anglaises remontent à 1889 à l'occasion de l'interpellation du sténographe du Parlement Ebenezer Howard ; ils sortirent sous forme de loi en 1943 et, du moment que cette élaboration aura duré plus de cinquante ans, il n'y a aucune raison de douter de la réalisation de villes « comme nous les désirons ».

De même que l'on finit par obtenir l'auto de ses rêves, on obtiendra une fois les villes si l'on s'adonne intensément à cette tâche, ne serait-ce déjà que pour pouvoir utiliser les dites autos d'une manière sûre et confortable n'importe où. Traduit de *Das Wohnen*.



Les bâtiments scolaires et les installations sociales.

## LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CAUTIONNEMENT HYPOTHÉCAIRE POUR COOPÉRATIVES DE CONSTRUCTION ET D'HABITATIONS

### Rapport sur la fondation de la Coopérative et les travaux d'organisation

#### *Introduction.*

Le comité nommé par l'assemblée générale constitutive de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitations, du 26 mai 1956 à Olten, s'occupa de tous les travaux d'organisation. Ces derniers peuvent être résumés comme suit : propagande, établissement de la liste des membres, émission de parts sociales et d'engagements de garantie, rédaction et adoption du règlement d'exécution, nomination de la Commission d'examen des demandes, etc. Tous ces travaux préliminaires prirent passablement de temps et ce ne fut qu'au début de 1957 que le comité put s'occuper de demandes de cautionnement de prêts hypothécaires provenant de coopératives de construction et d'habitations. A fin 1956, il était prématuré d'établir des comptes et un rapport annuel.

Considérant ces faits, le comité prit la décision d'arrêter le premier exercice annuel au 31 décembre 1957 et de convoquer la première assemblée générale ordinaire au printemps 1958. Le président fut chargé d'établir le présent rapport intermédiaire afin de renseigner nos membres sur les travaux d'organisation de notre coopérative de cautionnement, sur la formation de son comité, des organes de contrôle et sur les travaux exécutés à ce jour.

#### *La fondation.*

D'une manière générale, on peut prétendre que la construction d'appartements à but social par des coopératives de construction et d'habitations n'a pu se développer en Suisse que pendant la période de la crise des logements. A cette époque, les autorités (Confédération, cantons, communes) se virent dans l'obligation de venir en aide aux coopératives de